



Conseil économique et social

Distr. limitée
4 décembre 2019
Français
Original: anglais, français et
russe

Commission économique pour l'Europe

Comité exécutif

108^e réunion

Genève, 16 décembre 2019

Point 6 b) de l'ordre du jour provisoire

Questions relatives au Comité des forêts

et de l'industrie forestière :

décisions sur les questions relatives

au Comité des forêts et de l'industrie forestière

Décisions relatives au Comité des forêts et de l'industrie forestière

Contexte

1. Le Comité des forêts et de l'industrie forestière a tenu sa soixante-dix-septième session du 4 au 7 novembre 2019. Le rapport de la session figure dans le document ECE/TIM/2019/2-FO:EFC/2019/2.
2. Dans le cadre de ses délibérations, le Comité a adopté le programme de travail du sous-programme sur les forêts et de l'industrie forestière, tel qu'il figure dans le document ECE/TIM/2019/12-FO:EFC/2019/12. Le Comité a également approuvé les activités prévues pour 2020, telles qu'elles figurent dans l'annexe III du document ECE/TIM/2019/2-FO:EFC/2019/2 et les publications prévues pour 2020 et 2021, telles qu'elles figurent dans l'annexe IV.
3. Le Comité a également adopté ;
 - a) La création d'une nouvelle équipe de spécialistes sur les forêts boréales, pour la période 2020-2021 et son mandat, tel qu'il figure à l'annexe II du document ECE/TIM/2019/2-FO:EFC/2019/2 ;
 - b) Le mandat révisé de l'équipe de spécialistes sur les perspectives du secteur forestier, tel qu'il figure à l'annexe II du document ECE/TIM/2019/2-FO:EFC/2019/2 et le renouvellement de son mandat pour la période 2020-2021 ;
 - c) Le renouvellement des mandats des équipes de spécialistes suivantes pour la période 2020-2021, tels qu'ils figurent dans le document ECE/TIM/2017/2-FO:EFC/2017/2 :
 - i) Équipe de spécialistes du suivi de la gestion durable des forêts ;
 - ii) Équipe de spécialistes des produits forestiers durables ;

GE.19-20868 (F)



* 1 9 2 0 8 6 8 *

Merci de recycler



- iii) Équipe de spécialistes des statistiques des produits forestiers ;
 - iv) Équipe de spécialistes du bois-énergie ;
 - v) Équipe de spécialistes de la communication - Réseau de spécialistes de la communication dans le secteur forestier ;
 - vi) Équipe de spécialistes des emplois verts dans le secteur forestier – Réseau conjoint d'experts OIT/CEE/FAO.
4. Le Comité exécutif est invité à approuver les décisions susmentionnées.

Projet de décision

5. Le Comité exécutif approuve :
- a) Le programme de travail du sous-programme sur les forêts et de l'industrie forestière, tel qu'il figure dans le document ECE/TIM/2019/12-FO:EFC/2019/12 ;
 - b) Les activités prévues pour 2020, telles qu'elles figurent dans l'annexe III du document ECE/TIM/2019/2-FO:EFC/2019/2 et les publications prévues pour 2020 et 2021, telles qu'elles figurent dans l'annexe IV ;
 - c) La création et le mandat d'une nouvelle équipe de spécialistes sur les forêts boréales, tels qu'il figure dans l'annexe II du document ECE/TIM/2019/2-FO:EFC/2019/2 ;
 - d) Le mandat révisé de l'équipe de spécialistes des perspectives du secteur forestier, tel qu'il figure dans l'annexe II du document ECE/TIM/2019/2-FO:EFC/2019/2 ;
 - e) La prolongation des mandats des équipes de spécialistes suivantes pour la période 2020–2021, tels qu'ils figurent dans le document ECE/TIM/2017/2-FO:EFC/2017/2 :
 - i) Équipe de spécialistes du suivi de la gestion durable des forêts ;
 - ii) Équipe de spécialistes des produits forestiers durables ;
 - iii) Équipe de spécialistes des statistiques des produits forestiers ;
 - iv) Équipe de spécialistes du bois-énergie ;
 - v) Équipe de spécialistes de la communication – Réseau de spécialistes de la communication dans le secteur forestier ;
 - vi) Équipe de spécialistes des emplois verts dans le secteur forestier – Réseau conjoint d'experts OIT/CEE/FAO.
-